

ÉDITION 2025

Saint Victor la Coste

BULLETIN
MUNICIPAL





Mairie	04 66 50 02 17
Ecole Primaire	04 66 50 05 52
Crèche « Les Lutins du Claux »	04 66 99 35 79
Centre de loisirs « Les Cigales »	04 66 50 93 64
Agence postale	04 86 84 51 17
Bibliothèque	04 66 50 00 32

SERVICES *de santé*

INFIRMIÈRES

Hélène Charmasson	06 19 71 18 73
Mireille Fogelgesang	04 66 50 32 70
Nathalie Yosbergue	04 66 50 05 07

KINÉSITHÉRAPEUTE-OSTÉOPATHE

Claude Caron	06 61 38 86 49 / 06 58 47 43 16
Sophie Garcia	06 58 47 43 16
Sophie Poirier	06 58 47 43 16

ORTHOPHONISTE

Célia Carrasco	06 98 69 47 51
----------------------	----------------

PHARMACIE

Stéphanie Couderc	04 66 50 12 15
-------------------------	----------------

PSYCHOLOGUE

Anne Charret	07 76 32 72 47
--------------------	----------------

SERVICES *extérieurs*

Agglomération du Gard rhodanien	04 66 79 01 02
Assistante sociale du Conseil Départemental	04 66 82 64 30
Centre des Impôts de Bagnols-sur-Cèze ...	04 66 90 53 53
Conseil Départemental	04 66 76 76 76
C.P.A.M	39 60
Gendarmerie de Laudun	04 66 33 24 26
La Poste de Laudun	09 70 82 36 31 / 04 66 79 35 01
Maison de justice et du droit Bagnols	04 66 39 65 15
Préfecture du Gard	04 66 36 43 90
SAMU	15
Pompiers	18
Police	17

ÉTAT *civil*

NAISSANCES

03/02/2024	CHARRAS Lucie
21/02/2024	CHARMASSON Émilien
12/03/2024	CRUS Louise
16/04/2024	SIMONNET Ariane
28/04/2024	HAMDAOUI Aylan
12/06/2024	RICHARD Emma
16/06/2024	VÉRON Léna
12/07/2024	VALERO Eliam
20/07/2024	HOURS Mya
05/09/2024	CHAUSSARD Louise
07/11/2024	SOUKI Maël

MARIAGES

17/01/2024	GRINE Abdelouab & DI RUOCCO Emilia
11/05/2024	ROUX Ludovic & BOUILLET Stéphanie
18/05/2024	LOUARN Maxime & PHILIPPEAU Maud
22/06/2024	CHARRAS Nathan & BAUNARD Pauline
29/06/2024	BOUNOUA Jade & CONTE Axel
06/07/2024	MOREAU Clémence & ARNAUD Aurélien
06/07/2024	BRESSY Alexandre & PEYROL Angélique
12/07/2024	ROUDIL Alexis & ANCIAUX Carine
24/08/2024	DAVANIER Cédric & MONVOISIN Perrine
31/08/2024	COMBES Laetitia & COLLINET Pierre-Antoine
09/11/2024	CASANOVA Cyril & NINO Roland

DÉCÈS

03/02/2024	CARRÉ Veuve BRETON Jacqueline
04/03/2024	CARMINATI RAUX Ghislaine
25/03/2024	YOSBERGUE Veuve JULLIARD Liliane
05/04/2024	LAUDE Veuve THILLIETTE Annie
23/04/2024	DUMONTEAUX Veuve PELAQUIÉ Jacqueline
07/05/2024	CARMINATI Veuve BARTHÉLÉMY Jeanne
23/07/2024	DAVANIER Cyrille
05/08/2024	PUGNIÈRE Marcel
15/09/2024	LO SCHIAVO Veuve COLLOCA Rosaria
20/10/2024	QUEYRANNE Camille St-Victor-la-Coste
24/10/2024	COULIÉ CHAUBEAU Georgette
16/12/2024	HERAUD NOUGUIER Jocelyne
05/01/2024	MARION Georges (Avignon)
19/01/2024	BERNARD Veuve BRIÈS Françoise (Avignon)
29/02/2024	LARDET Daniel (Bagnols-sur-Cèze)
24/03/2024	DAKHLI Veuve DAKHLI Ourida (Avignon)
23/05/2024	MAHIEZ DECHY Claudine (Nîmes)
29/05/2024	MERCADIER Claude (Nîmes)
14/07/2024	DIDICHENKO Arina (Vallon-Pont-d'Arc)
26/08/2024	DUMAS Edmond (Bagnols-sur-Cèze)



Chères Saint Victoraines, Chers Saint Victorains,

L'année 2024 a vu l'aboutissement de plusieurs projets majeurs pour notre commune en termes d'investissements.

Dans la continuité des travaux commencés fin 2023 sur la rénovation des conduites d'eau et d'assainissement, la Route Départementale 101 dite Route d'Avignon a terminé sa mutation au printemps. Elle a laissé la place à une voie neuve qui propose un aménagement pour les piétons, indispensable aux déplacements doux. La voie rénovée possède des dispositifs de sécurité routière, pour le bien et la sécurité de tous les administrés.

La création d'un réseau d'assainissement collectif dans la rue du Pesquier a pu être possible grâce à l'Agglomération du Gard Rhodanien. Ces travaux permettront de raccorder plusieurs habitations qui possédaient des équipements problématiques ou qui étaient encore en assainissement individuel.

2024 a vu également la fin des travaux d'agrandissement de la cantine et des dortoirs de maternelle, pour les classes de petite et moyenne section. Le temps des congés d'été a également permis la rénovation de la totalité des sanitaires de l'école. La cour de l'école s'est aussi colorée au travers de la fresque sous le préau de l'école côté ouest, fruit de la collaboration des enfants, des enseignants, du graphiste GRUMO et de la commune.

2024 c'est aussi, l'aménagement de la Rue de la Combe. La sécurité fait partie des sujets importants de nos préoccupations. C'est pourquoi, nous entamerons au cours de l'année 2025 la seconde tranche d'équipement de caméras de vidéosurveillance afin de compléter et de couvrir une plus grande partie de notre commune. Les caméras sont des outils indispensables dans la protection des biens et des personnes. Elles sont également une aide précieuse pour nos forces de gendarmerie dans leurs enquêtes.

Le patrimoine, qui fait la richesse de notre commune, pèsera lourd dans notre budget communal en 2025. Le dossier de la chapelle de Mayran a été la mauvaise surprise de 2024. Les désordres sur la charpente de la chapelle, sur l'ermitage, le clocheton et la Vierge nécessitent des travaux importants qui s'élèvent selon le devis estimatif à 658 000 Euros. Une demande récente de fouilles archéologiques sur le bâtiment retardera la phase travaux et alourdira encore un peu plus le coût des travaux. Nous sommes actuellement dans l'attente de l'obtention du permis. Pour les festivités, 2024 a été l'occasion de se retrouver pour la seconde édition de la fête de la chèvre, où vous étiez encore plus nombreux malgré le temps exécrable. La culture était également au rendez-vous, au travers des différentes expositions, mais aussi du StVict'Scène avec le Vagabond théâtre que nous retrouverons également en 2025.

Notre CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) est également au travail. Ils ont pu découvrir après le Sénat en 2023, l'Assemblée Na-

tionale en 2024 ainsi que la Mairie de Paris, accompagnés d'enseignants et d'élus. Ils ont également participé cette année à la distribution des colis et boîtes de chocolats auprès de nos aînés. 2025 s'ouvre à nous dans un contexte international bouleversé et national délicat voire difficile pour nos communes et nos projets d'investissement. C'est donc avec un budget prudent que nous fonctionnerons cette année. Cette prudence, nous obligera à différer des projets trop coûteux.

Le travail sur les jardins familiaux se poursuit en 2025, puisque vous avez été nombreux à solliciter l'obtention d'un emplacement. Depuis sa naissance, ce projet a évolué, il ne comportera pas que des jardins, mais également un espace détente.

Les projets de travaux de 2025 sont déjà là : une phase d'études concernant l'enfouissement de réseaux secs pour la rue de la Bronque et une partie de la Rue de Darbousset est en cours. Un programme de travaux de voirie qui se poursuit tous les ans, et qui verra entre autres cette année, une phase trottoir pour accéder à l'enseigne UTILE, sur la partie souple du trajet. Les travaux de la garderie se concrétiseront également en 2025. La rénovation énergétique de la salle René Mathieu est également au programme.

Concernant les énergies renouvelables, nous poursuivons notre travail avec les services des Bâtiments de France afin de permettre à toutes les habitations qui se trouvent dans des zones contraintes soit par le PLU, soit par le périmètre des bâtiments classés, de pouvoir prétendre à un équipement renouvelable de type photovoltaïque. Cela ne sera possible qu'au travers d'une modification simplifiée du PLU. Cette modification ne comportera que des modifications sur les règles d'urbanisme actuelles et ne permettra en aucun cas une ouverture à de nouvelles zones à urbaniser.

Le petit patrimoine de notre commune n'est pas oublié. Un travail de rénovation sur les cloches de l'église est en cours actuellement et Notre Dame de la Salette fera une cure de jouvence. Vous pourrez retrouver sur les réseaux sociaux, et le site de la commune, une web série sur le patrimoine de notre beau village.

Je vous souhaite une bonne lecture,

Véronique HERBÉ
Votre Maire

LE MAIRE ET SES ADJOINTS**Véronique HERBÉ**

Maire de Saint-Victor-la-Coste

Georges DANIEL - 1^{er} Adjoint

Pouvoirs du Maire en l'absence de celui-ci
Gestion du personnel communal
Affaires sociales
Affaires scolaires
Cimetière

Nathalie BESSON - 2^{ème} Adjointe

Gestion des plannings du personnel communal
Bons de commande fournitures et cantine
Jeunesse - vie associative - sports
Sécurité et risques majeurs
Bibliothèque

Jean PASSERIEUX - 3^{ème} Adjoint

Administration générale et finances locales
Gestion et entretien des bâtiments et installations communales
Gestion des immeubles locatifs
Information et communication
Politique en faveur des personnes handicapées

Joëlle COLLOCA - 4^{ème} Adjointe

Fêtes et cérémonies municipales
Culture, loisirs, associations (bulletin de rentrée)
Patrimoine et tourisme
Internet - Espaces numériques

Vincent PELAQUIÉ - 5^{ème} Adjoint

Hydraulique agricole - Agriculture
Urbanisme - PLU - Cadastre
Forêt - coupes - Affouagères
Environnement durable

Propreté urbaine
Réseaux secs et humides
Aménagement du village

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Jacqueline LINDER
Jean-Louis COGAN
Antoine DE VITA
Françoise POCK
Sylvie DUCLOS
Stéphane SOLER
Hélène BARATHIEU
Sandrine BERNARD
Jean ALBE
Guillaume JOUVE
Christelle POSTEL
Hervé PETITOT
Alexandre PAZZI

LES PRINCIPALES*réalisations 2024***ÉCOLE RAOUL LAURENT****Réalisation d'une fresque préau du primaire**

Société : RAKAN MUSIQUES

3848 € dont participation de l'école 1000 €

**Extension du réfectoire et des dortoirs école maternelle**

TOTAL dépenses : 373 919 € TTC
TOTAL recettes : 330 536 € TTC
Dont : Subvention : 152 919 € État / DETR - Subvention : 116 279 € Département

Autofinancement : 43 383 €
Sociétés : AU CŒUR DU BOIS, THERMIQUE DU MIDI, FMA CHA-

TAIGNIER, DG PEINTURE, VIDAL ALU, ISOL-BAT 84, AGNIEL ÉLECTRICITÉ.

**Mise en accessibilité sanitaires école primaire**

TOTAL dépenses : 121 824 € TTC
TOTAL recettes : 54 582 € TTC
Dont subvention 22 130 €
Agglomération du Gard rhodanien Fonds de concours 12 468 € Région
Autofinancement : 67 242 €

Achat mobiliers cantine, tables et chaises

Société : MANUTAN COLLECTIVITÉS - 1647 € TTC

Achat d'un lave-vaisselle

Société : LAMBERTIN - 8520 € TTC

**Achat d'un aspirateur**

Société : MANUTAN COLLECTIVITÉS - 707 € TTC

Équipement PPMS

(Plan particulier de mise en sûreté)

Société : INEO - 20 159 € TTC

Remplacement portail école maternelle

Société : SUD FABRICATION - 2868 € TTC

Réparation du local Comité des fêtes, cours primaire
En Régie



SALLE RENÉ MATHIEU

Éclairage led

Sociétés : YESS ÉLECTRIQUE
MAZET - 4532 € TTC

Réfection des toilettes peinture
(photo Toilette René Mathieu)
En Régie / Chantier d'insertion



Pose de chasses à bascule

Société : ECONEVES / EN RÉGIE -
2471 € TTC

Réfection plancher du podium

Société : TECHNIPRO - 4685 € TTC

IMMOBILIER



Achat d'un terrain à St Martin
pour des jardins partagés
41 757 € TTC

Achat d'un terrain Rue de la
Clastres
531 350 € TTC

LOGEMENTS COMMUNAUX

Réfection de la salle de bain, appartement rue de la Vierge
Changement d'un lavabo, appartement place de la Mairie
Société : ART ET PAC - 3233 € TTC

Réfection de la cuisine, studio rue Gérard Philippe
Société : ART ET PAC - 1481 € TTC

VOIRIE - SÉCURITÉ - ACCESSIBILITÉ

Réfection voirie City stade

Sociétés : CARMINATI / TP ROBERT
77 863 € TTC



Enrobé rue des Romarins

Sociétés : CARMINATI / TP ROBERT
36 130 € TTC

Bi couche chemin d'Aramon

Sociétés : CARMINATI / TP ROBERT
31 308 € TTC



Enrobé rue Ste Anne et chemin de Font Hiau

Sociétés : CARMINATI / TP ROBERT
31 720 € TTC



Aménagement rue de la Combe, signalétique, panneaux

Sociétés : CEVENNES MARQUAGE
/ CMR ROUHER
7182 € TTC



Éclairage public

rue des Romarins
Société : INEO - 22 525 € TTC

Extension éclairage public, rue de Font Hiau
Société : INEO - 17 722€ TTC

Équipement signalétiques

Société : GRAPHIC DECO / CMR
228 € TTC + 4125 € TTC



Enfouissement réseaux humides

Rue du Pesquier
Agglomération du
Gard rhodanien



ACHATS DIVERS

Équipement informatique, Mairie

Société : SUD INFORMATIQUE - 3852 € TTC



Écrans salle du Conseil Municipal
et salle Jacqueline Pagnol
Société : INFRATYS - 6761 € TTC



Frigo pour la salle Marie Curie
Société : BOULANGER - 229 € TTC

Comptoirs pour les manifestations

Société : CEMAG - 3300 € TTC



Achat de 21 oliviers

Société : PÉPINIÈRE
DU GARD
2200 € TTC

Remplacement des clim

salle du Conseil Municipal
Société ART ET PAC - 5516 € TTC

Achat : Perceuse à colonne, Débroussailleuse à batterie,
Tronçonneuse à batterie, services techniques
Société : MICHEL ÉQUIPEMENT - 1583 € TTC

Échelle sécurisée, services techniques

Société : SIBILLE - 755 € TTC

Équipement de serrures à badges pour les bâtiments
communaux - Société : FOUSSIER - 10 438 € TTC



Modules décoration de Noël

Société : MARELLO
2400 € TTC

Remplacement des essuie-mains dans tous les bâtiments
Société : BLANC SAS - 679€ TTC

TRAVAUX ET ENTRETIENS DIVERS



Taille des haies et des arbres, nettoyage des quartiers
En Régie



Plantation de tilleuls parking des Amandiers
En Régie



Coupe et enlèvement de l'arbre tombé rue de la Combe
En Régie



Coupe du microcoulier au presbytère
Société : G. ÉLAG - 798 € TTC

Contrôle des extincteurs, alarme incendie
Société : SARL SIPP - 1446 € TTC



Entretien des espaces verts
En Régie et ESAT UNIK
4045 € TTC



Mise en sécurité de la chapelle de Mayran En Régie

Réparation du porche de l'Église
Société : LE GOFF - 4566 € TTC



Rénovation de la grange rue Barne Aubin
Société : LE GOFF / SUD FABRICATION
Maçonnerie : 6274 € - Portail : 4311 €

Installation de l'ancien lave-vaisselle
cantine salle René Mathieu
Société : MAZET - 636 € TTC



Peintures signalétiques
En Régie



Création d'une rampe parking des amandiers
Société : SUD FABRICATION
1125 € TTC



Clôture parking des amandiers
Société : 2569 € TTC

Étude de géothermie faisabilité
Société : PLUS DE VERT - 13 860€ TTC

Réfection plancher du podium anti dérapant
Société : TECHNIPRO AMENAGEMENT - 4685 € TTC



Arrachage des vignes au terrain de Saint Martin
Société : Raphael BERAUD
En Régie - 2580 € TTC



Démontage des panneaux d'affichage papier
En Régie



Opération de broyage des déchets verts
Agglomération du Gard rhodanien



COMMUNICATION

Réalisation d'un film sur le patrimoine communal
Société : MEDIATIC - 12 600 € TTC



Soirée Fête de la Saint-Jean



Audition de Musique À DO MI SI'L



Concert Symbiose



Fête de l'école Raoul Laurent



Sortie - Association L'Air du Temps



Cérémonie des vœux 2024



Cadeau offert aux CM2



Théâtre Les Doubles Rideaux



Remise d'un chèque à l'AFM Téléthon



Le bilan financier reprend l'ensemble des opérations financières réalisées en fonctionnement et en investissement par la commune durant l'exercice 2024. Le bilan est exprimé en euros.

GLOSSAIRE DE QUELQUES TERMES UTILISÉS

Accessibilité : bâtiments nécessitant des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Dotations de l'état : recettes provenant de l'état, du département... forfaitaires ou au titre de la solidarité rurale, de la compensation de la taxe d'habitation, professionnelle, de la décentralisation...

Enfouissement : mise sous terre des lignes électriques et téléphoniques.

Fonctionnement : regroupe toutes les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement de notre collectivité.

Immobilisations corporelles : acquisitions foncières, aménagements des constructions, réseaux de voirie et d'électrification, matériels et outillage...

Immobilisations en cours : projets d'acquisitions, de constructions, d'aménagements non encore achevés.

Impôts et taxes : taxes foncières, d'habitation, pylônes, conso électricité, droits notariés, fonds national de garantie...

Les investissements : regroupent toutes les recettes et les dépenses concernant les projets d'investissements futurs ou en cours.

Les produits et services : recettes provenant de produits tels que concessions cimetière, droits de chasse, redevances funéraires, services périscolaires, loyers logements, locations salles ...

Remboursement de TVA (FCTVA) : remboursement de la TVA payée sur les investissements réalisés au cours d'exercices antérieurs.

Subventions : aides financières de l'état pour accompagner la réalisation de projets.

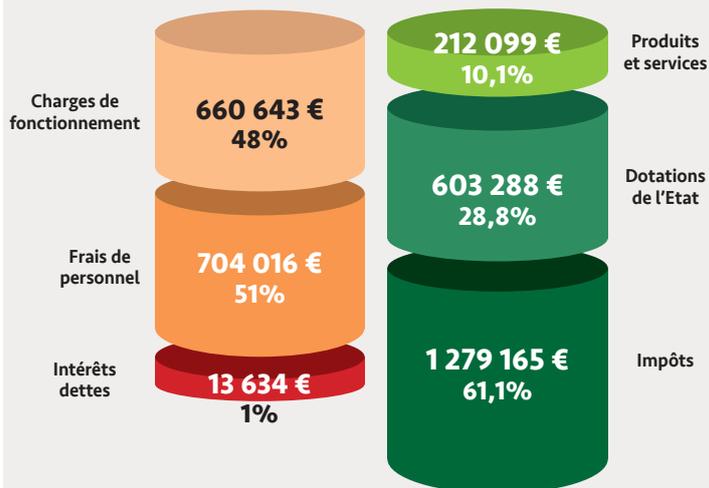
Taxe d'aménagement : générée par des opérations ayant fait notamment l'objet d'un permis de construire, d'aménager, d'une déclaration de travaux...

Trésorerie disponible : Trésorerie restant à la disposition de la commune après la clôture des comptes des années précédentes.

FONCTIONNEMENT (EN EUROS)

DÉPENSES

RECETTES



TOTAL DÉPENSES

1 378 293 €

TOTAL RECETTES

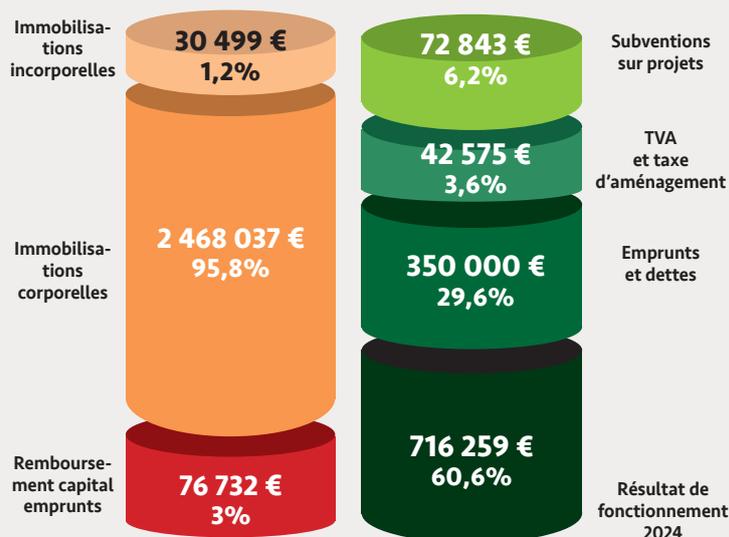
2 094 552 €

RÉSULTAT 2024 : 716 259 €

INVESTISSEMENT (EN EUROS)

DÉPENSES

RECETTES



TOTAL DÉPENSES

2 575 268 €

TOTAL RECETTES

1 181 677 €

RÉSULTAT 2024 : - 1 393 591 €

TRÉSORERIE

Trésorerie disponible = **1 712 409 €** (y compris déduction des résultats 2024 et avec report des années antérieures)

PROJETS D'INVESTISSEMENT 2025

TRAVAUX DE RÉFECTION ET DE SÉCURISATION DES VOIRIES

Programme de rénovations
et de réparations du réseau
de voiries.

SÉCURITÉ

Poursuite des équipements de
vidéo surveillance.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

isolation et chauffage
du gymnase René Mathieu.

Isolation de la mairie.

Chauffage de la Maison
des eaux.

CONSTRUCTIONS, CRÉATIONS, RÉPARATIONS ET AMÉLIORATIONS

Restauration de la
Chapelle de Mayran.

Aménagement de la garderie.

Rénovation énergétique de la
salle René Mathieu.

Forage test en vue de la mise
en place d'un système de
goéthermie pour le chauffage
de l'école.

Création de jardins familiaux.

Aménagement de la
boulangerie.

Réparations des cloches
de l'église.

Restauration de la statue
« Notre-Dame de la Salette ».

ÉCLAIRAGE PUBLIC, ENFOUISSEMENTS

Enfouissement et renforcement
lignes et réseaux.

ACCESSIBILITÉS

Salle René Mathieu, école.

PETITS MATÉRIELS

Equipements services
techniques, école, Salle
René Mathieu, Mairie...



RICHE D'IDÉES, NOTRE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Le Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Victor-la-Coste est une instance dynamique et engagée, composée de jeunes élus déterminés à améliorer le quotidien de l'école et de la commune. Il poursuit son travail avec enthousiasme, proposant des projets innovants qui renforcent le lien social au sein du village.



Voici un aperçu de leurs réalisations qui ont marqué l'année 2024 :

- Fabrication d'une boîte à idées afin de recueillir les propositions de l'ensemble des élèves. Elle a été confectionnée par leurs soins avec l'aide de Mr Samuel MARC, agent technique.
- Banc de l'amitié pour rompre l'isolement de certains élèves.
- Planning d'organisation du nettoyage du village, suite aux nombreuses incivilités (bouteilles, sacs plastiques, emballages cartons, entre autres, jetés dans nos rues).
- Projet de réalisation d'une fresque imaginée et peinte par les élèves de chaque classe de l'école avec l'aide de Grumo, artiste de Street Art et l'association Racan.

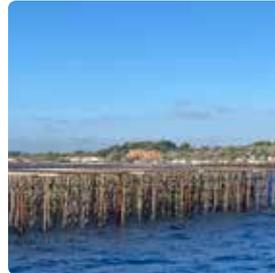
Grâce au soutien de la Municipalité et à l'invitation de Mme la Députée Pascale BORDES, M. BRUNETTI Florent, conseiller spécial du groupe Changer Paris, les membres du CMJ ont eu l'opportunité de se rendre dans la capitale où ils ont visité l'Assemblée Nationale et la Mairie de Paris. Ils étaient accompagnés par Madame le Maire, trois adjoints, un conseiller municipal et leurs enseignants.

Leur visite s'est terminée sur un repas proposé par Madame la Députée. Ce temps fort a permis aux jeunes élus de mieux comprendre le fonctionnement des institutions démocratiques et de s'en inspirer pour leurs futurs projets.

Les élections des deux nouveaux membres se sont tenues le jeudi 7 novembre à l'école Raoul Laurent. Félicitation aux deux nouveaux élus du CE2, Séléne PETITOT et Clément MATHIEU qui ne sont pas à court d'idées pour l'année à venir.

LES ENJEUX DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Victor-la-Coste joue un rôle essentiel dans le soutien et l'accompagnement des habitants de la commune en mettant l'accent sur la solidarité et l'inclusion sociale. L'été, notamment, durant les vagues de chaleur.



Le CCAS organise par ailleurs régulièrement des temps de partage et de convivialité.

Le 9 octobre, nos chères têtes blanches ont pu profiter d'une belle sortie, avec balade en bateau sur l'étang de Thau, découverte du parc à huîtres, de l'ostréiculture et pour finir, visite du musée Georges Brassens. Entre toutes ces activités, une pause bien méritée : un repas poisson bien entendu. Cette année encore, durant la semaine bleue, la projection d'un film de Marcel Pagnol, « la fille du puisatier », leur a été proposée, prolongée par un goûter.

Le lundi 21 octobre, dans le cadre de l'opération Brioches, organisée par l'UNAPEI 30, le CCAS en a vendu un bon nombre sur le marché. Merci aux associations et à toutes les personnes qui ont acheté une brioche. La somme de 1820 € a été reversée au profit des personnes en situation de handicap.

ARTISTES MIS À L'HONNEUR

En images, en peintures, en cyanotypes, ils nous ont fait découvrir leurs talents et leurs passions :

- Du 27 au 28 avril « Photogramme » de Gérard GENEVÈS et « Peintures » de Lacielo.
- Du 22 au 23 juin « Photos de sport » de Hubert AUER et Pierre THÉPENIER.



TOUS AU THÉÂTRE

Amener la culture aux portes des Saint-Victorains, c'était l'ambition de la Municipalité en créant un festival de théâtre. Pour la troisième édition de Saint Vict'Scène, du 22 au 24 mars, rue



des Vieux Lavois, le camion « Le Vagabond » les a accueillis avec un programme riche et varié. Les spectateurs ont passé la soirée du vendredi avec Marion MANCA dans « Quand on veut on peut ! » ; le samedi matin, c'était un spectacle pour les plus jeunes : « Grégory & Toupie » ; le samedi soir « Détenus à tout prix » avec Thomas GIRAUD et Valérian MOUTAWE ; le dimanche matin, « Une chambre pour deux », avec les comédiens Stéphane FLOSH et Sandra JOUET.

Cette année, c'était au tour des élèves de l'école primaire de profiter du spectacle « Chaperlipopette » offert par la Municipalité avec le soutien financier du Crédit Agricole.

Si vous voulez passer un agréable moment et vous amuser, rendez-vous l'an prochain, encore plus nombreux !

En ouverture du festival, Magali et Noham LEFÈBVRE, entrepreneurs logistiques d'événements festifs et culturels, ravis du succès de cet événement, avaient offert l'apéritif à leur public.

UN ENGAGEMENT POUR UN AVENIR DURABLE

Les initiatives et les efforts portés par la municipalité et ses agents visant à réduire la consommation d'eau et d'électricité dans notre commune, confirment des économies significatives. La consommation de l'eau a baissé de 54 % (3172 m³ en 2024 pour 6927 m³ en 2022) grâce à l'installation de mousseurs sur les robinets, rénovation de la robinetterie, pose de chasses d'eau à bascule, relevé de compteurs afin de détecter et réparer rapidement des fuites, construction d'un forage au stade et campagne de sensibilisation.

Concernant la consommation électrique, (349 000 kw en 2021, 127 000 kw en 2024) cette baisse est le résultat de plusieurs actions :

Depuis 2022, extinction de nuit de l'éclairage public, passage aux ampoules led pour les bâtiments communaux, maîtrise de la température des chauffages et clim, pose de panneaux photovoltaïques aux ateliers municipaux.

Les efforts et les projets se poursuivent concernant les modes de chauffage de l'école et du gymnase. Une étude est d'ailleurs en cours pour remplacer le chauffage actuel par un système moins énergivore et propre.

Pour optimiser notre maîtrise de ces consommations, un projet est à l'étude : installation d'ombrières sur le parking des amandiers.

Ces initiatives montrent la volonté de la commune de poursuivre dans la voie d'un développement durable, respectueux de l'environnement. Il est toutefois important de savoir que les dotations d'état s'amenuisent pour les collectivités.

Ensemble, continuons à œuvrer pour un avenir plus vert et plus économe en ressources.

CIRCULATION PLUS SÛRE ET PLUS FLUIDE

Les travaux de la Route Départementale 101 se sont déroulés en plusieurs phases : la mise en place d'une déviation temporaire, suivie de l'intervention des différentes entreprises à partir du 9 octobre. La maîtrise d'ouvrage a été partagée entre la commune et l'Agglomération du Gard rhodanien tandis que la maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études Cereg de Nîmes.

Différents corps de métier sont intervenus pour cette réalisation : canalisation posée par l'entreprise CARMINATI TP de St Paul les Fonts, voirie réalisée par l'entreprise ROBERT TP de Ver-

feuil, cheminement piéton par l'entreprise ID VERDE de Marguerittes, enfouissement par l'entreprise VALETTE.

Tous les éléments ont été réfléchis en vue d'une circulation sécurisée pour les piétons et ralentie pour les véhicules. Les réseaux ont, à cette occasion, été enfouis.



Il faut savoir que la Mairie n'a pas eu toute la liberté qu'elle souhaitait dans la mesure où les contraintes environnementales en matière d'écoulement des eaux pluviales l'ont obligée à réaliser par exemple, un parcours piétonnier en bois.

Fin mars, tout était terminé : automobilistes et piétons ont pu emprunter ce nouveau tronçon de 300 m.



Pour pallier l'insécurité de circulation des piétons et des véhicules, rue de la Combe, la municipalité a procédé à l'aménagement du parking des amandiers en plusieurs étapes. Il était plus que nécessaire de protéger les piétons. Des marquages au sol ont été réalisés pour identifier des places de parking, le cheminement piéton. Des panneaux

de signalisation sont ensuite venus compléter cela. Cette voie très fréquentée est devenue comme le souhaitait la municipalité et les habitants concernés, plus apaisée et sécurisée.

TALENTS POÉTIQUES

Le 11 mars 2024, la commune a participé au Printemps des Poètes, événement soutenu par le ministère de la Culture et organisé par le Centre de la Poésie. Pour cet engagement culturel fort, les élèves de la classe de CM2 de Madame Karine FABRE ont fourni de belles œuvres jalonnant un chemin poétique autour des lavoirs jumeaux, sur le thème de « la grâce ». Un grand merci à eux !



VIE ASSOCIATIVE

Les associations du village bénéficient d'un soutien actif de la Mairie qui leur fournit subventions, locaux, et aide logistique pour l'organisation de leurs événements. Elles sont le cœur battant de notre commune. Leur dynamisme et leur engagement sont essentiels pour la vie sociale et culturelle de Saint-Victor-la-Coste. Avec un calendrier toujours plus riche et varié, voici un aperçu de quelques manifestations qu'elles ont proposées tout au long de l'année : « Les Pétañcœurs », concours de pétanque en doublettes montées ; « Boules de la placette », concours de Lyonnaise, challenge Marcel-Lazzaro ; club FC Canabier match, loto ; « RAID 3D » Trail du Castellans, la grande traversée de 10 et 20 km ; « Courir à Saint-Victor » course pédestre ; « Société de chasse » repas des chasseurs, sangliers à la broche ; « Asso-

ciation Serre La Coste » pour les journées du patrimoine, visite guidée du village ; « Saint Victor solidarité » organisation du Téléthon ; « l'air du temps » voyage, grillades ; « musique A do mi si l' » concert, audition ; « APE association des parents d'élèves » fête d'Halloween, carnaval, fête des écoles ; « Comité des fêtes », vide grenier, fête votive, journée champêtre, marché de Noël ; « Cèze savate » challenge de boxe, « Ermitage de Mayran » journée vigneronne ; etc.

Cette année, le forum des associations s'est tenu le vendredi 6 septembre et a accueilli deux nouvelles activités sportives : escrime et futsal.

Ils vous attendent tous plus nombreux pour profiter de leurs événements et partager des moments de convivialité.

LES NOUVELLES EMBACHES

La commune a récemment connu plusieurs départs en retraite parmi ses employés, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles opportunités d'embauche pour assurer la continuité des services publics. Madame COUZZO Sophia le 1^{er} mars 2024, Monsieur ZITTE Jean-Marie le 02 novembre 2023 et Monsieur BUTTAZZONI Pascal le 29 juillet 2024.

CLIN D'OEIL SUR LES JO 2024

Les jeux Olympiques sont avant tout une célébration de l'excellence sportive, performances records et moment de pure émotion.

Cet événement majeur a attiré l'attention du monde entier, mettant en avant les athlètes et la culture Française ; en somme, ces jeux étaient très attendus. Le public débordant d'enthousiasme était au rendez-vous.

Paris a offert des moments inoubliables pour les athlètes, les spectateurs et les habitants de la capitale.

Au-delà des médailles, les actions des équipes olympiques et paralympiques françaises ont eu un impact durable sur le sport en France. Leur engagement et leur passion sont une source d'inspiration pour nous tous. Les athlètes ont porté haut les couleurs de la France ! Elles ont encouragé de nombreux jeunes à se lancer dans la pratique sportive et ont montré qu'avec du dévouement et de la persévérance, tout est possible.

À Saint-Victor-la-Coste, nos sportifs locaux ont brillé dans diverses disciplines, remportant des médailles et des trophées, qui font la fierté de notre commune, en voici un échantillon :

L'équipe de tennis :

- Aurélie Calvez, Linda Selles, Sophie Perez Sancho (Compétition inter club par équipe au niveau Départemental)

Association Raid3D :

- Marie-Charlotte Turco (Championne de France de Trail en montagne en catégorie Master en équipe qu'elle a obtenu à Briançon le 28/04/24)

Association de Judo :

- Émilie Bonin championne départementale, 3^{ème} régional 1^{ère} division cadette (Athlète en structure pôle espoir à Montpellier)
- Quentin Dumoussat Da Silva Champion départemental cadet
- Charlyne Le Prince Vice-championne départementale benjamine

- Stella Della Schiava 3^{ème} au championnat départemental benjamine

- Sarah Richard 3^{ème} Championnat départemental benjamine

L'équipe de basket U11 :

- Ella Chassagne, Chloé Colas, Morgane Dumarché, Ambre Grine, Juliette Lheritier, Séana Maclair, Maëlys Thieulent, Maëlys Allec, Clarisse Blanc

Le club de boxe :

- Lola Villa, championne de France Universitaire en boxe Française et Kick Boxing, Vainqueur de l'Open de France Assauts.
- July Gregoire, Mayla Fernandes, Maël Vignal, Camille Goguely, catégorie enfants médaille d'or championnat départemental.
- Numa Fernandes, Kevin Jarry, Hugo Herbé, Kevin Lamaze, catégorie adultes médaille d'or championnat départemental.

- David Toutain, médaille d'or au World Firefighters Games à Aalsborg au Danemark.
- Nathan Charras et Fabien Thibault challenge rando vélo jusqu'en Slovénie
- Maxime Chaussard et Valérian Deslandes challenge rando vélo jusqu'à Paris

LES APÉRITIFS VIGNERONS



Durant les mois de juillet et août, dans le cadre de ses animations estivales, l'Office de tourisme Provence Occitane a organisé ses « apéritifs vignerons » dans le parc de la chapelle de Mayran. Installés sous la fraîcheur des chênes et dans une ambiance chaleureuse, les nombreux habitants et touristes ont profité d'une expérience savoureuse autour d'une planche apéritive, tout en dégustant les différents vins du Domaine Pélaquié. Ce moment de partage a permis à chacun d'apprécier un environnement magnifique sous le coucher de soleil et les notes d'un violoncelliste.

2^{ème} ÉDITION DE LA FÊTE DE LA CHÈVRE

Toute la journée les curieux ont pu venir caresser et observer les animaux de la ferme pédagogique, chèvres, moutons etc. sous les « OOOH » et les « AAAH », le public était ravi d'observer la démonstration du travail de chiens de berger.



Le fort mistral a obligé le déplacement de l'événement à la salle René Mathieu et rue des Vieux Lavoirs, mais les stands ont quand même retrouvé leur public autour de produits comme des fromages, du miel, des savons etc. Il y en avait pour tous les goûts. Les visiteurs découvraient, au fil de leur promenade, des danses folkloriques, une projection de film sur la vie de chevrier, les histoires d'un conteur. Ils ont également assisté à une distillation d'huile essentielle de lavande grâce à la démonstration d'Emanuelle, venue avec son alambic, et grâce à la lavande généreusement offerte par des St Victorains. Pour continuer ce moment convivial, le Méchoui a régalié de nombreux inscrits.

Le moment le plus attendu, le concours de bêlement, a remporté un franc succès chez les petits et les grands. Une belle journée de célébration du terroir et des traditions locales pour les familles. Après sa réussite d'année en année, nul doute que la fête de la chèvre sera présente en 2025 pour une nouvelle édition avec un programme plus riche et plus varié encore !

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



La commémoration du 106^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 marquant la fin de la Première Guerre Mondiale s'est déroulée devant le Monument aux Morts en présence du conseil municipal, du conseil municipal des jeunes, des enfants de l'école Raoul Laurent, du porte-drapeau des anciens combattants de M. MAZZOLENI Roger et du piquet d'honneur du 1^{er} Reg de Laudun L'Ardoise.

Le devoir de mémoire reste bien ancré pour de nombreux citoyens du village qui ont assisté à la cérémonie. Cet hommage s'est terminé avec le traditionnel verre de l'amitié.

TRAVAUX DE L'ÉCOLE RAOUL LAURENT (Architecte Thierry Gilly, du Cabinet villeneuvois Arc&Types)



Durant l'été, d'importants travaux ont transformé notre groupe scolaire : extension de la cantine afin d'accueillir au mieux des enfants toujours plus nombreux, des dortoirs de la maternelle, réfection des sanitaires du primaire et réalisation d'une fresque dans la cour de récréation. De quoi donner un nouvel élan à notre école ! Belle inauguration le 19 octobre qui a permis aux présents de découvrir un lieu réservé aux enfants. De nombreuses personnalités ont tenu à honorer de leur présence cet événement qui s'est achevé à la salle René Mathieu par un cocktail.

TÉLÉTHON LES 30 NOVEMBRE ET 1^{er} DÉCEMBRE 2024



Pour commencer, le trail est parti à 10h et dans la salle René Mathieu ont pris place pour la journée des stands de crêpes, gâteaux et autres douceurs. Comme d'habitude, vente de pommes, d'huile d'olive, d'objets réalisés par des petites mains de Saint-Victor avec des nouveautés : la lavande collec-

tée par Emmanuelle auprès des Saint-Victorains à la fin de l'été transformée en huile essentielle a été mise en vente le samedi puis une démonstration de Pink Ball a eu lieu ainsi qu'un concert donné par l'association Musique A Do Mi Si'L. Loto également pour une salle ravie des lots proposés.

Dimanche, deux marches se sont succédé : une pour les plus aguerris d'abord et une autre réunissant les familles courageuses ! Remercions chaleureusement les organisateurs et les participants pour leur engagement.

NOËL À SAINT-VICTOR

Le marché s'est tenu le 7 décembre, organisé par notre comité des fêtes proposant de nombreux stands : dégustation de vin chaud, d'huîtres, de douceurs salées et sucrées... Pour le plaisir



des petits (et des grands), étaient aussi exposés des playmobils sur le thème de Noël. Le Père Noël, bien évidemment présent, a été pris en photo de nombreuses fois. Notre village s'est illuminé en fin d'après-midi avec de nouvelles décorations que vous avez pu découvrir.

APÉRITIF DE NOËL

Le vendredi 20 décembre, les agents communaux et les élus se sont réunis pour célébrer les fêtes de fin d'année autour d'un apéritif de Noël chaleureux et convivial. Cette tradition annuelle, organisée par la municipalité, permet aux employés de se retrouver dans une ambiance détendue et festive avant la pause hivernale. Un buffet généreusement garni offrait une variété de mets délicieux, allant des amuse-bouche salés aux douceurs sucrées, accompagnés de boissons festives.

Madame le Maire a pris la parole pour remercier l'ensemble des agents communaux pour leur travail assidu et leur engagement tout au long de l'année. Elle a souligné l'importance de cet événement pour renforcer les liens entre les équipes et célébrer les réussites collectives. L'apéritif de Noël est l'occasion de se retrouver hors du cadre professionnel et de partager un moment convivial. C'est aussi une façon de montrer notre reconnaissance pour le travail accompli. » En plus de la bonne humeur des adultes, les enfants présents ont eu la surprise et la joie de recevoir des cadeaux du Père Noël, ajoutant une touche magique à la soirée. Les visages émerveillés des plus petits ont apporté une chaleur supplémentaire à cet événement déjà plein de convivialité.

L'apéritif de Noël des agents communaux restera, une fois de plus, un événement marquant, illustrant l'importance des relations humaines et du travail d'équipe au sein de la municipalité.

LES SENIORS EN FÊTE AVEC LE CCAS



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a une fois de plus démontré son engagement envers la communauté en organisant un repas de fin d'année pour nos chers seniors. Cet événement, qui s'est tenu dans une ambiance chaleureuse et festive, a réuni de nombreux participants venus célébrer ensemble la fin de l'année. Le vice-président du CCAS M. Georges DANIEL a présen-

té son équipe, soulignant le travail et le dévouement de chacun pour faire de cet événement un succès. Mme le Maire, Véronique HERBÉ a pris la parole pour remercier toutes les personnes présentes et la contribution de tous pour la communauté. Mais ce n'était pas seulement un festin pour les papilles. Le CCAS avait également prévu un spectacle de variété italienne pour divertir les invités avec le groupe de Laurent COMTAT. Les artistes, avec leur talent et leur énergie, ont transporté le public dans un voyage musical à travers l'Italie. Chansons populaires, danses enjouées et costumes colorés ont enchanté les spectateurs. En conclusion, ce repas de fin d'année a été une véritable réussite, offrant aux seniors une journée de bonheur et de partage. Le CCAS et la Municipalité continuent de prouver leur engagement envers le bien-être de la communauté, et nous attendons avec impatience les prochains événements.

INFO REDEVANCE INCITATIVE

Vous n'avez pas récupéré votre bac pucé ?

Contactez rapidement le service Gestion des déchets au n°vert : 0800 72 49 79 ou par mail : redavance.incitative@gardrhodanien.fr

Il est rappelé que seuls les sacs jaunes sont ramassés, plus de collecte pour les bacs jaunes.

Particuliers et professionnels retrouvez plus d'informations sur : www.gardrhodanien.fr rubrique « environnement eau déchets »

Les déchetteries comment y accéder ?

Particuliers : Pour accéder en déchetterie, vous devez être en possession d'une carte d'accès qui vous sera délivrée gratuitement par votre mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Professionnels : Du fait du cadre réglementaire, les professionnels doivent s'adresser aux déchetteries qui leur sont destinées :

• DUMAS (Tresques) : valorisation@dumasrecup.com

Site : <http://dumasrecup.com>

• ALCYON (Bollène) : contact@cvalcyon.com

Site : <http://cvalcyon.com>

L'ARMÉE DE TERRE SES MÉTIERS ET SES MISSIONS

117 Spécialités dans 16 domaines d'activités, l'armée de terre recrute et forme toute l'année. Vous pouvez participer à une séance d'information en vous inscrivant sur : www.sengager.fr



CIRFA, 32 rue Joseph Vernet
Avignon - 04.90.14.52.93

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Depuis 2020, l'ensemble des élus ont travaillé sur différents projets aboutis et à réaliser.

Nous arrivons bientôt au terme de notre mandat, nous souhaitons favoriser un regard croisé pour définir les prochains projets structurants pour le village. Pour mieux identifier les points forts à venir et les faiblesses des différents dispositifs, l'équipe municipale souhaite vous impliquer davantage dans la vie de la commune. Pour cela vous trouverez plus bas un emplacement pour recueillir vos idées futures visant à l'amélioration du « agir ensemble pour St Victor ».

Nous comptons sur votre participation active pour faire de notre village un lieu encore plus agréable à vivre. Vos idées sont précieuses et nous aideront à prendre des décisions éclairées pour le bien de tous.

Merci de votre engagement et de votre contribution.



Nom / Prénom Téléphone

Adresse :

RÉPONSE à déposer en mairie :

.....

.....

.....

.....

PARTICIPATION CITOYENNE

Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante, en informant les forces de l'ordre de tout fait particulier. Des référents volontaires sont au service de la population, en relation privilégiée avec la gendarmerie. N'hésitez pas à les contacter.

M. René BRESSY - 10 Rue du Salet

M. Robert BOSCH - 6 Rue Frédéric Mistral

Mme. Suzanne CAÇADOR MATEUS - 17 Route du Claux

Mme. Monique COGAN - 11 Rue de la Grande Terre

M. Georges DANIEL - 11 Rue des Vieux Lavoirs

M. Jean-Luc DECHAMPS - 8 Rue du Chemin Neuf

M. François MUNOZ - 3 Rue de Baracca

M. Jean PASSERIEUX - 14 Rue de Boulanne

M. Robert PIZARD DESCHAMPS - 1 Grande Terre

M. Henri POCK - 3 Rue du Vernet

VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 25 ANS, SANS ÉCOLE, NI FORMATION, NI EMPLOI ?

La mission Locale peut vous apporter des réponses sur l'Information, l'Orientation, l'Emploi, la Formation, la Garantie jeunes, La Vie pratique et la Santé.

MISSION LOCALE JEUNES
5 rue des Jardins du Souvenir
30200 Bagnols-sur-Cèze
Contacts : 04.66.89.09.34

contact@mlj-gardrhodanien.com

<http://www.mlj-gardrhodanien.com>





UN PARCOURS INSPIRANT

David Toutain décroche deux médailles d'or au Danemark

Saint-Victorain depuis deux ans, papa d'une petite fille, David Toutain est originaire du Vaucluse et a grandi dans une famille où les pompiers étaient nombreux. Fils de pompier professionnel d'Avignon, David est d'abord infirmier en réanimation et pompier volontaire, puis il intègre en 2022, par concours, la caserne d'Orange en tant que professionnel.

Tous les pompiers font du sport, ils doivent entraîner régulièrement leur corps qui est un outil de travail. Et depuis toujours, David aime particulièrement l'athlétisme, notamment parce que sa pratique nécessite peu de matériel et met tous les pays du monde sur un pied d'égalité. En athlétisme, si tu es battu, c'est parce qu'un autre est meilleur, et c'est rarement pour un problème d'argent, déclare-t-il. Il y a peu de barrières sociales dans le monde de l'athlétisme.

Tous les trois ans se tiennent les World Firefighters Games, des Championnats du Monde réunissant des sapeurs-pompiers du monde entier, dans l'esprit des Jeux olympiques. Outre les compétitions sportives, on y retrouve en effet un village olympique et une parade d'ouverture. En septembre 2024, ces jeux se déroulent à Aalsborg, au nord du Danemark. David Toutain et deux collègues d'Avignon, Nolan Garcia et Lorick Robert, rêvent d'y participer et sont sélectionnés, David en catégorie 29-40 ans, ses collègues en catégorie 18-29 ans. Mais même pour des épreuves d'athlétisme, le problème du financement se pose vite, car il faut payer l'avion, l'hébergement, les tenues, la nourriture... et ils n'ont aucune aide. Commence alors la recherche de sponsors, avec l'obtention de quelques précieux soutiens qui leur font chaud au cœur, et permettent à leur rêve de devenir réalité.

La cérémonie d'ouverture est particulièrement émouvante car tous les continents sont représentés. Les sportifs de haut niveau défilent sous le soleil avec leurs drapeaux, dans le centre-ville d'Aalsborg. Aux côtés d'une quarantaine d'autres Français, les trois pompiers vauclusiens se retrouvent parmi des champions chinois, polonais, iraniens, néo-zélandais, sud-africains, dans une ambiance joyeuse et bienveillante. Ils réalisent bien vite qu'ils ont le plus petit budget : pour eux, ni hôtel officiel, ni restaurant, ni kiné comme certaines équipes, mais une modeste location, des courses au supermarché de proximité, des sandwiches. Cela n'émousse pas leur joie de participer à l'événement, ni leur détermination à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Le soleil disparaît le lendemain, et c'est le plus souvent sous la pluie que se tiendront les épreuves. Alors qu'en France se terminent les jeux paralympiques, commencent les 15^e World Firefighters Games. Dès le début des compétitions le trio des Françaises, comme certains les appellent, obtient des classements plus qu'honorables, et le troisième jour, décroche une première médaille, la première d'une longue série. En écoutant David raconter



son aventure, on ne peut que penser au film Rasta Rockett, dans lequel des Jamaïcains tentent de gagner une médaille olympique en bobsleigh, sport pour lequel ils ne sont ni préparés ni équipés. Comme dans ce film, l'équipe au plus petit budget fait sourire et attire l'attention.

Finalement, c'est elle qui décrochera le plus de médailles : pour Lorick, de l'or en lancer de poids et au semi-marathon, de l'argent au saut en hauteur et du bronze au lancer de marteau, pour Nolan, de l'or en saut en hauteur et au 5 km sur route et de l'argent en saut en longueur. Quant à David, outre sa médaille de bronze en saut en hauteur, sa médaille d'argent au lancer de marteau, il décroche deux médailles d'or, au saut en longueur et au saut à la perche. Alors que le matin même il n'avait pas de perche et a dû s'en faire prêter une par la ville d'Aalsborg.

Après cette étincelante pluie de médailles et l'euphorie du retour, les champions du monde se sentent prêts à repartir pour les prochains WFG, qui se tiendront en Arabie saoudite en novembre 2026. Mais à nouveau, malgré toutes leurs victoires, ils peinent à trouver des financements. Vont-ils devoir renoncer ?

En attendant, le caporal David Toutain, qui va bientôt devenir sergent, espère avoir convaincu quelques sportifs étrangers de venir visiter notre village, car quand on lui demandait, à Aalsborg, de quelle ville il venait, il répondait systématiquement, avec enthousiasme, dans son anglais à l'accent du sud : My city is Saint-Victor-la-Coste !



ÉLECTIONS

Si une erreur concerne votre état civil, vous devez personnellement en demander la correction en ligne :

www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/R49454

Lors de votre demande, vous devez être en possession :

- de votre NIR (encore appelé n° de sécurité sociale)
- d'une copie de votre acte de naissance

Si vous ne pouvez utiliser ce service en ligne, vous pouvez formuler votre demande par courrier accompagné d'un acte de naissance et d'un justificatif d'identité à INSEE Pays de la Loire - Pôle RFD - 105, rue des Français Libres - BP - 44274 NANTES - Cedex 2

ADRESSE : Les personnes ayant constaté une erreur sur l'adresse ou ayant changé de domicile sur la commune doivent **IMPERATIVEMENT** le signaler au plus tôt en mairie avec un justificatif. Sans cela, il y aura un impact sur l'envoi de la carte électorale, et éventuellement sur les bureaux de vote.

OBTENIR DE L'ÉLECTRICITÉ AVEC DES PANNEAUX SOLAIRES

Vous souhaitez installer des panneaux solaires sur votre toiture pour obtenir de l'électricité ? L'électricité obtenue peut être utilisée pour votre usage personnel ou vendue, en totalité ou en partie, notamment à un fournisseur d'électricité. Les obligations techniques et administratives à respecter dépendront notamment de ce choix. Avant d'installer vos panneaux solaires, vous devez faire une déclaration préalable de travaux auprès de votre mairie. Si vous construisez une maison, l'installation de vos panneaux solaires doit figurer sur votre demande de permis de construire.



À savoir : il est recommandé de contacter votre mairie pour savoir s'il existe des règles particulières dans votre commune (par exemple, zone du PLU).

Contact : mairie@saintvictorlacoste.com

Informations complémentaires sur :

www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/F31487#0

BIENTÔT 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT

Tous les jeunes de nationalité française doivent se faire recenser entre la date même du jour de leurs 16 ans et la fin du 3^e mois qui suit. Si les délais ont été dépassés vous avez



jusqu'à vos 25 ans pour régulariser la situation. Le recensement citoyen est obligatoire et indispensable pour participer à la JDC, la journée défense et citoyenneté. Pour faire votre recensement, vous avez deux possibilités : vous rendre dans votre Mairie ou sur le site service-public.fr. Vous devez vous munir de votre pièce d'identité, du livret de famille de vos parents ainsi que d'un justificatif de domicile. L'attestation de recensement est valable jusqu'à 18 ans. La certification de la JDC est quant à elle indispensable pour se présenter à n'importe quel examen (permis de conduire, Brevet, Baccalauréat, Cap ...). Pour tous renseignements supplémentaires rendez-vous sur le site : www.defense.gouv.fr/jdc

DÉMATÉRIALISATION - URBANISME

Infos sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/dematerialisation-des-autorisations-durbanisme-1>

Pour déposer une demande d'autorisation d'urbanisme, se connecter sur <https://ideau.atreal.fr> depuis le site de la Commune, en cliquant dans l'onglet « urbanisme et dématérialisation ».

DÉCLARATION DE PRÉLÈVEMENT, FORAGES, PUIES



La déclaration des ouvrages de prélèvements d'eau est obligatoire en mairie lorsque le volume prélevé est de 0 à 1 000m³ par an. Ceci concerne les prélèvements dits « domestiques » au titre de l'article L.2224-9 du code général des collectivités territoriales. Cette obligation concerne les nouveaux et anciens ouvrages et tous types d'ouvrages : Puits-Forages-Pompages-Dérivation. Cette déclaration est importante pour mieux gérer la ressource en eau. A l'échelle du bassin versant de la Cèze et des petits affluents du Rhône, les prélèvements d'eau ne sont pas assez connus. **En déclarant votre ouvrage vous serez conforme à la réglementation.**

DÉBROUSSAILLER, C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT LE FAIRE !

Le débroussaillage est une obligation légale et représente la mesure de prévention la plus efficace pour prévenir les incendies de forêts, landes et garrigues et limiter leur propagation.

Conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur dans le département du Gard, si vous êtes propriétaire de parcelles et/ou de constructions situées dans et aux abords (-200m) d'espaces boisés, de landes ou de garrigues, vous y êtes sûrement soumis. Dans ce cas les travaux de

débroussaillage doivent être absolument réalisés avant le début de la saison à risque, soit pour la fin mai, afin de vous apporter la protection nécessaire en cas d'incendie.

La période idéale pour faire les gros travaux s'étend de début octobre à fin février. Les travaux de finition ou d'entretien annuel, tels que le fauchage et le broyage, sont à faire au printemps (entre début mars et fin mai), après les pluies qui augmentent la pousse de la végétation.

Renseignez-vous sur les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) sur le site internet de la Préfecture du Gard ou encore en mairie.

EN FORÊT OU AUX ABORDS DES FORÊTS, LES FEUX SONT INTERDITS !

Chaque année, les incendies ravagent une partie des forêts du département. La pratique du feu, dans et aux abords d'espaces boisés, forêts, landes ou garrigues, est un danger immédiat pour nos forêts et nos habitations tout au long de l'année. L'emploi du feu y est strictement prohibé et puni par la loi. Une dérogation est possible uniquement pour les travaux liés aux Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) ou dans le cadre d'une activité agricole ou forestière, dès lors qu'aucun moyen alternatif d'élimination de ces déchets n'est facilement accessible (déchetterie, broyeur, etc..) et après déclaration préalable en mairie. Dans tous les cas, même avec cette dérogation, l'emploi du feu est formellement proscrit du 15 juin au 15 septembre, dans et aux abords d'espaces boisés, forêt, landes ou garrigues.

En matière de prévention des incendies, il n'y a pas de « petites » infractions ! Tout contrevenant encourt d'importantes amendes voire des poursuites pénales.

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les propriétaires de biens immobiliers situés dans des territoires particulièrement exposés au risque d'incendie devront informer les acquéreurs et les locataires sur les obligations légales de débroussaillage (OLD). Cette mesure relève d'un décret paru le 2 mai 2024 au Journal officiel. Le décret du 29 avril 2024 met en application les articles prévus par la loi du 10 juillet 2023 relative à la prévention et la lutte contre l'intensification du risque incendie.

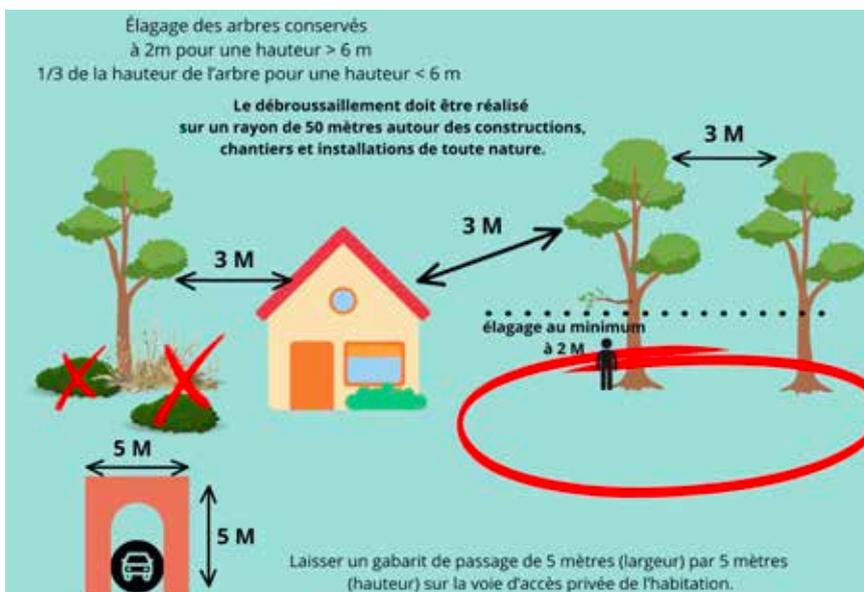
Il actualise la procédure d'élaboration de **l'état des risques**. Le vendeur ou le bailleur d'un bien immobilier concerné par une zone assujettie à des obligations légales de débroussaillage (OLD) a l'obligation d'informer le potentiel acquéreur ou locataire. Cette information doit avoir lieu dès l'annonce immobilière et être intégrée à l'état des risques et pollutions (ERP).

Le document sera remis :

- au locataire, lors de la première visite (et annexé au bail) ;
- aux acquéreurs, lors de la première visite (et annexé à la promesse de vente, à l'acte de vente ou au contrat préliminaire en cas de vente en l'état futur d'achèvement.).

FIN DU RÉSEAU CUIVRE

Une grande page de l'histoire des télécommunications est en train de se tourner.



Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les Français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à l'ADSL. Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique (ou d'autres technologies pertinentes).

Dans ce contexte, Orange (anciennement dénommé « France Telecom ») a annoncé dès 2019 sa volonté de fermer progressivement le réseau télécom cuivre, dont il est le propriétaire.

- 31/01/2026 date à laquelle il n'est plus possible de s'abonner au réseau cuivre sur la commune.

- 01/2028 date à laquelle les services de maintenance ne seront plus assurés sur la commune.

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau*, vous devez vous préparer à vous connecter à la fibre pour éviter une coupure de vos services à cette date.

**Si vous ne savez pas si vous êtes connecté à ce réseau, vous pouvez vérifier sur votre facture et/ou prendre contact avec votre opérateur.*

Qui est concerné ?

Si vous êtes toujours connecté au réseau télécom cuivre, vous êtes concerné :

- que vous soyez un particulier, une administration publique, une association, un professionnel ou une entreprise ;
- si vous utilisez un service de téléphonie fixe ou Internet, TV, Vidéo à la Demande (VOD), streaming, services spéciaux, etc.

Que devez-vous faire pour continuer à bénéficier de vos services ?

Il vous appartient d'anticiper et de préparer cette transition afin de continuer de bénéficier de vos services (téléphonie fixe et/ou Internet et/ou TV et/ou autres usages spécifiques) après le 01/2028 fermeture technique. Vous devez, si cela n'est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre ou toute autre solution alternative. Si vous n'avez aujourd'hui qu'un service de téléphonie fixe et que vous souhaitez conserver uniquement ce service et ne pas avoir accès à Internet, cela est tout à fait possible sur le réseau fibre.

Votre opérateur vous a peut-être déjà contacté à ce sujet, ou pourrait le faire prochainement. Assurez-vous également d'être bien en contact avec votre opérateur : des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour au mieux vous proposer des prestations inutiles ou superflues, au pire tenter de vous escroquer.

AGGLO MOBILE

L'Agglo Mobile est un service public à destination des administrés. Des agents formés vous accompagnent dans vos démarches numériques (CAF, MSA, CPAM, France travail, aide à la rédaction de courriers, formulaires administratifs...). Vous trouverez ce véhicule dans la cour de la mairie une ou deux fois par mois le jeudi de 9h30 à 12h00 et le vendredi de 13h45 à 16h15.

Voir planning sur le site de la commune :

www.saintvictorlacoste.com



REJOIGNEZ SAINT-VICTOR-LA-COSTE SUR PANNEAUPOCKET

Pour recevoir les dernières informations de la commune, téléchargez l'application PanneauPocket sur votre smartphone ou consultez depuis votre ordinateur www.app.panneau.pocket.

C'est gratuit !!



LE SITE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GARD RHODANIEN

www.gardrhodanien.fr

Le site en accès direct : inscrire les enfants à la crèche, au centre aéré, les transports etc...



LE SITE TOURISTIQUE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GARD RHODANIEN

www.provenceoccitane.com

Vous y trouverez toutes les informations sur les diverses activités, ainsi que les rubriques découvrir, séjourner, sortir, l'agenda.

LE MOT DE L'OPPOSITION

En 2024 plusieurs projets ont abouti auxquels nous avons adhéres : agrandissement des structures des écoles, acquisition de terrains en réserve foncière, amélioration du réseau routier... Toutefois, il arrive que certains projets ne soient portés aux élus qu'une fois accomplis tel que la multiplication des panneaux de signalisation. Même si l'objectif de cette action est de renforcer la sécurité et lutter contre la vitesse, nous aurions aimé que cela soit préalablement débattu de façon collégiale.

Dans le cadre de la mise en place de fermes photovoltaïques, la municipalité a proposé une zone au nord de la commune proche du poste électrique de Tavel. Même si il s'agit de production d'énergie renouvelable qui tend à se développer, nous voulons défendre l'idée que les espaces proposés par le conseil municipal, aux services préfectoraux, doivent prendre en compte l'impact environnemental. Le but étant de créer un parc aux emplacements qui nuiront le moins possible notre garrigue.

Toujours dans les énergies renouvelables mais cette fois pour toutes les familles, nous essayons de faire avancer les possibilités d'installation de panneaux photovoltaïques dans les zones du Plan Local d'Urbanisme (PLU) classées centre ancien ou monument historique. Plusieurs demandes de modification simplifiée du PLU ont été effectuées. Nous espérons que ce dossier avancera rapidement pour plus d'équité.

Nous portons également à la connaissance de tous, l'existence en mairie d'un registre de doléances dans lequel vous pouvez faire part de vos remarques et suggestions.

Notre principale préoccupation est de servir l'intérêt de notre commune dans une démarche constructive et dans le dialogue.

NEWSLETTER

Ne manquez rien de la vie de notre village, inscrivez-vous à notre newsletter pour rester informé des événements, actualités et initiatives locales. Allez sur le site www.saintvictorlacoste.com, notez votre adresse mail en bas de la première page d'accueil.



ASSISTANTE SOCIALE

Pour bénéficier d'un entretien, vous devez obligatoirement prendre un rendez-vous au Centre-Medico Social de Roquemaure, tél : 04.66.82.64.30

LA MAIRIE EST OUVERTE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Le mardi et jeudi de 14h à 17h
Le samedi de 8h30 à 11h

E-mail : mairie@saintvictorlacoste.com

PERMANENCE DU MAIRE

Uniquement sur rendez-vous

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

www.saintvictorlacoste.com

A consulter régulièrement pour être informé sur toutes les manifestations, changement de jours de collecte des ordures ménagères, menus cantine, ...

LA CANTINE ET LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Les réservations se font en ligne sur le portail famille (obligation de faire créer un compte à la mairie).

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Située en face du tabac-presse,
elle est gratuite et ouverte à tous.

Le lundi de 9h à 11h
Le mercredi de 16h à 17h30
Le vendredi de 16h à 17h30
Juillet et Août, uniquement le lundi de 9h à 11h
Fermée pour les vacances de Noël

AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale communale est ouverte :
Lundi au vendredi matin de 9h à 11h45
Samedi matin de 9h à 10h45

Afin d'assurer une bonne distribution du courrier, afficher sur vos entrées, vos nom et n° de rue.

CORRESPONDANCE DU MIDI LIBRE

Martine et Pierre DARDAILLON - Tél. : 04 66 50 08 67
Blog : saintvictorlacoste.midilibre.com

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

41 rue Marc Sagnier - 30200 Bagnols-sur-Cèze
Tél : 04 66 39 65 15 - Mail : mjd@gardrhodanien.fr
La Maison de Justice et du Droit du Gard rhodanien ouverte à tous apporte gratuitement des conseils pour permettre l'accès au droit, l'aide aux victimes, la résolution amiable des conflits.

DÉCHETTERIE DE SARCIN

Du lundi au samedi de 8h à 11h50 et de 14h à 16h50.
Vous pouvez vous rendre à toutes les déchetteries de l'agglomération. Info déchetterie 04.66.90.58.00

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Mardi matin : ordures ménagères
Mercredi matin : tri sélectif (sac jaune).

ASSISTANTES MATERNELLES

CARRENO Ludivine 04 66 89 52 48 / 06 16 27 55 23
CONTU Yannick, Paule 06 75 05 58 37
DIEU Sabine 04 66 50 21 50 / 06 68 18 53 08
FAKHRI Nadia 04 34 47 93 77
GIRALDI Laurence 04 66 33 07 24 / 06 21 78 53 76
NASTRI AYME Karine 06 11 46 60 62
PENA Anne-Laure 04 34 47 90 91 / 06 32 73 36 53
PERLADE Pauline 06 17 06 82 59
TEYSSOT Corinne 04 66 50 04 24



JE M'INSCRIS AU DISPOSITIF CEDRALIS

Système de communication de confiance pour informer et diffuser les alertes préfectorales, communales, etc. Pour recevoir les communiqués urgents, vous devez donner votre numéro de téléphone à la mairie.

MÉTÉO ÉLECTRIQUE

Retrouvez toutes les informations sur le site **www.moncowatt.fr**

INFOS PRATIQUES

- Pour rester informé sur la situation locale de la sécheresse, consultez le site : **vigieaux.gouv.fr**
- L'application gratuite qui vous met en sécurité face aux intempéries : **myPredict**
- L'application gratuite pour rester informé en temps réel des passages sur les lignes de transport liO : **Pysae**

TRAVAUX D'EXTENSION

Gruppe scolaire Raoul Laurent

